

COMMISSION 2 ECONOMIE EMPLOI FORMATION. PREMIERS AXES DE TRAVAIL.

REUNION DU 19 JANVIER 2012

1) Rappel GPRA. Rôle des commissions.

Rôle de la Commission 2 économie, emploi, formation

- Appui au travail du COTECH et aide à la prise de décision du COPIL (rôle également de comité d'orientation)
- Thèmes abordés : emploi et formation, développement économique, structuration des filières, sous traitance
- Réunion : sous l'égide du Chef de projet GPRA
- Animation technique et secrétariat : à définir (organisme susceptible de prendre en charge l'ensemble des thématiques d'emploi formation, avec l'appui d'un stagiaire / apprenti / thésard)
- Membres : les élus et techniciens des Agences de développement économique (ADERLY, ERAI, MIPRA, etc.), Universités, les CTEF, CPCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, UNICEM, CDDRA (a minima Bièvre Valloire et Rhône PLURIEL, si possible Drôme des Collines et Ardèche Verte), VNF, RFF, zones d'activités à proximité (PANDA,...)

2) Calendrier prévisible du GPRA :

- un pré protocole à rédiger d'ici mi mars, définissant les axes principaux sur lesquels s'entendent les partenaires au contrat.
- une ou plusieurs premières actions à lancer dans le champ couvert par la commission.
- 3 réunions de chaque commission entre janvier et mars ?
- Ensuite finalisation du protocole GPRA à l'automne 2012, identification des actions à entreprendre en 2013-2014, puis suivi des actions, lancement des actions finales du CDRA et suivi

3) Organiser notre travail :

- Convenir du champ que veut couvrir la commission, des ambitions qu'elle se donne...
- Convenir d'un rythme, d'un calendrier, des horaires et des lieux de rencontre les plus adaptés, surtout pour les premières réunions.

- Identifier les participants à intégrer à la commission, les méthodes d' animation et de relevé de conclusions...

4) Cadre de réflexion :

- comment faire que la ZIP de Salaise Sablons, en complémentarité avec PANDA, mais aussi avec les différentes zones d' activité économique plus ou moins proches développe une attractivité nouvelle, génératrice d' emplois, à l' échelle d' un territoire plus vaste ?

- Quelles actions mener dans le cadre du GPRA (temps : 5 ans, cadre budgétaire à définir...) pour que l' image du territoire, l' offre conjointe d' opportunités de développement économiques, l' offre de formation et de compétences, les services proposés génèrent une dynamique bien au-delà du cadre initial ?

5) Thèmes à traiter (non exhaustifs).

- Quelle spécialisation d' activité entre les différents sites impliqués dans le GPRA ?
- Comment tirer le meilleur parti de la desserte intermodale ? Comment penser les complémentarités dans ce domaine avec PANDA ?
- Comment gérer l' installation et la mobilité d' entreprises de manière solidaire, mutuellement profitable, à l' échelle du territoire (quel territoire ?).
- Quelle gestion mutualisée des zones peut on envisager ? Un guichet commun ?
- Quel besoin de compétences nouvelles est envisageable ? Comment positionner le bassin d' emplois ?
- Quelle offre de formation nouvelle envisager ?
- Quels services nouveaux mettre en place sur les zones d' activité ? Avec quelle gestion ?
- Agriculture : comment renforcer le potentiel économique, social, alimentaire de l' agriculture dans un territoire où des centaines d' hectares passent de l' agriculture à l' industrie ?
- Etc...

6) Quelles actions lancer dans un premier temps ? Quelles informations manquent ?
Quelles expertises mobiliser ?

